

# A TOUS LES HABITANTS DE VAYLATS

«Lettre ouverte à Mr Le Maire et son conseil municipal»

Nous avons pris connaissance de votre premier bulletin d'information «Vaylats à la une» Après réflexion, ce dernier nous amène à formuler quelques observations et à vous demander quelques précisions:

**Tout d'abord**, dans votre édito, vous parlez de quiétude, vous évoquez un certain esprit de convivialité, vous échangez et vous souhaitez rassembler les villageois. C'est très bien, mais pensez-vous qu'une équipe municipale élue depuis 6 mois puisse prétendre à autre chose?

Cela dit, nous aimerions adhérer à ce discours mais nous doutons de votre sincérité... En effet, au moment même où vous parlez de solidarité, les coprésidents de la Passerelle, respectivement adjoint et membre de votre conseil municipal publient un trac dévastateur, douteux, suspicieux voir haineux allant même jusqu'à engager d'éventuelles poursuites judiciaires envers un ou plusieurs résidents de Vaylats dont vous faites partie, nous vous le rappelons. Un véritable manque de respect! Consternant et pitoyable à la fois.

**Que devons-nous penser de ce double langage au sein d'une équipe que vous dites soudée et active?**

**Ensuite**, vous évoquez la mise en place de plusieurs commissions, l'attribution de subventions et le vote du budget communal fixant le budget du CCAS et de l'indemnité du trésorier.

Tout cela est également très bien, mais l'information que vous diffusez est incomplète. Nous attendons que vous nous précisiez:

- Quelles sont ces commissions internes et qui les composent?
- Quelles sont ces commissions externes, au sein de quels organismes et quels sont nos représentants?
- Quels sont les montants des subventions accordées, ainsi que les heureux bénéficiaires?
- Quel est le montant du budget communal, du budget CCAS et de l'indemnité du trésorier?

Nous pensons qu'un réel effort de clarté doit être fait pour la bonne compréhension de chacun et dans l'objectif de donner une meilleure visibilité et transparence de la réelle activité sur la Commune.

**Les habitants de Vaylats ont droit à ce niveau d'information absent depuis des décennies!!!**

**Par ailleurs**, vous citez des travaux d'aménagement (tables – défibrillateur – peintures – débroussaillage – élagages etc...) qui ne sont en fait que la continuité des projets que vous auriez dû conduire lors du précédent mandat s'ils n'avaient pas été boycottés par la grande majorité de votre équipe actuelle.

**De qui se moque-t-on?**

**D'autre part**, vous décrivez les travaux de l'église comme étant la résultante «d'années d'infiltration d'eau de pluie»!!!

- Avez-vous connaissance d'une autre variété d'eau qui puisse endommager la coupole d'une église?

- Qu'avez-vous fait pendant 6 ans pour éviter justement que ce monument ne se détériore avec le temps?

- Qu'a-t-il été décidé au cours des vingt dernières années pour limiter cette lente érosion qui aujourd'hui conduit à un énorme investissement alors qu'il aurait été «opportun» d'engager en son temps un minimum de frais pour simplement entretenir l'édifice?

Les habitants de Vaylats attendent que vous communiquiez le montant des investissements consentis et ceux qui seront nécessaires pour entretenir l'église..

**Tout ce temps perdu pour rien et vous parlez de «bon fonctionnement»!!!**

**Ainsi**, vous faites état de votre culture en précisant que la plantation des «mais» avait été instaurée pour rassembler les villageois après la «bataille électorale».

Ne vous en déplaise, Monsieur le Maire, la plantation des «Mais» appelée autrefois «Maïade» est une tradition régionale qui se perpétue encore dans quelques villages. C'est une tradition très ancienne née en 1790 à l'initiative d'un curé de la Vienne qui eut l'idée de planter un arbre non pas pour rassembler «l'Eglise et l'Etat» ou ramasser « les armes » après la bataille comme vous le prétendez, mais simplement pour fêter l'installation des autorités municipales. Il est toujours bon de se faire plaisir...

**Mieux encore**, vous reprenez dans sa totalité l'exposé très bien fait sur le thème «Enfance et Jeunesse» paru dans le Communautaire distribué en même temps que votre bulletin. A quoi bon?

A ce sujet, expliquez-nous plutôt pourquoi un bulletin remis en Mairie début mai est distribué aux habitants fin juillet? Et **vous parlez «d'engagement»?**

**Enfin**, vous énumérez vos projets en cours et à venir sans en définir les priorités.

La salle des fêtes: Vous écrivez que vous allez consulter les présidents des associations. Vous allez donc vous concerter au sein de l'équipe municipale !! Un petit rappel:

L. Soubirous: Président des chasseurs et du comité des fêtes.

M.Carmona: Coprésident de la passerelle

F.Bru: Coprésident de la passerelle

Encore une fois: vous vous moquez de qui?

L'Abri-bus: Vous écrivez que vous étudiez plusieurs options. Les habitants de Vaylats doivent savoir que ce projet est à l'étude depuis 2009.

La mise en sécurité de la RD 19: Vous écrivez que là aussi plusieurs scénarios sont à l'étude. Ce dossier boycotté lors du mandat précédent est également à l'étude depuis 2009. La sécurité du village a attendu 6 ans, elle peut bien attendre encore quelques temps!!!!

La bibliothèque: Nous attendons les horaires d'ouverture. Mais que penser d'une bibliothèque à l'étage qui ne permet pas, aux personnes à mobilité réduite ou qui ont du mal à se déplacer, de s'y rendre sans de réelles difficultés. ( loi du 11 Février 2005)

Le monument aux morts: Belle prestation des militaires du centre de formation qui ont apprécié «le pot de l'amitié» offert par les exposants lors du vernissage de

l'exposition de peinture...Les exposants attendent toujours les remerciements de votre part à leur participation.

L'Aménagement du cœur de village: La réflexion et les premières pistes de travail sont parties. Nous attendons... patience...

**Au final beaucoup trop de questions se posent** à la lecture de ce bulletin n°1 avec quelques réflexions supplémentaires pour lesquelles nous attendons des réponses :

1/ Nous espérons que les réunions publiques comme annoncées seront tenues avant la fin du mandat. A quelle date prévoyez-vous la première d'entre-elles?

2/ Une formation sur le maniement du défibrillateur a été dispensée auprès de 10 habitants difficiles à joindre en cas d'incident en l'absence de coordonnées. Nous avons la chance d'avoir une infirmière dans le village. Est-elle informée...ou formée?

3/ L'appel à candidature pour bénéficier de la dite formation a été fait sous quelle forme?

4/ Lors de la dernière sépulture, le règlement intérieur du cimetière a semble-t-il été remis en cause car il n'a pas été respecté. Pourquoi?

5/ Le cimetière situé face à l'église est dans un état de délabrement inacceptable et semble avoir été rayé des tablettes municipales. Que comptez-vous faire?

Nous avons donc fait, Monsieur le Maire, bonne lecture de ce premier bulletin municipal intitulé «Vaylats à la une» mais que vous auriez dû nommer «Le changement dans la continuité» .

Il sera suivi par bien d'autres en fonction de l'actualité tel que précisé dans votre édito.

Alors souhaitons que le prochain soit beaucoup plus conséquent, reflète bien mieux les attentes de notre village et réponde aux questions que se posent les habitants de Vaylats,

Dans l'attente de vous lire au prochain numéro.

**Le Collectif «AGIR pour VAYLATS»**